FLASH INFO

Militaires du rang (MdR) en TSEF : et pourquoi pas des sergents chez les administrateurs civils ?

Pour FO, il est inacceptable que le dispositif L4139.2 permette, par la voie du recrutement, l'intégration des militaires du rang dans le corps de TSEF !

A l'occasion de la réunion de ce jour sur le plan de recrutement (PDR) « bilan 2022 et perspectives 2023 », les bruits qui circulaient concernant ce sujet se sont révélés d'actualité lors de la présentation faite par le service des ressources humaines civiles (SRHC).
Si pour l'administration, la seule possibilité de contourner les difficultés évidentes de recrutement dans les corps techniques est d'enclencher ce type de dispositif, nous pouvons sérieusement nous inquiéter sur la capacité d'innovation/d'inventivité de la DRH-MD, qui sous-estime l'impact d'une telle décision sur l'ensemble des agents de la filière technique, qu'ils soient ATMD, TSEF ou ICD.

Ils peuvent nous donner toutes les « bonnes » raisons, pour **FO** les MdR en TSEF 4139.2 c'est NON !
Mais nous les encourageons à passer les concours, argument d'ailleurs souvent développé par les chefs d'établissements aux agents dits « du stock ».

Pour **FO**, il n'y a aucune ambigüité, il est clair que nous respectons ce corps des militaires du rang, ainsi que les femmes et les hommes qui le composent sur des fonctions bien souvent difficiles, ne serait-ce qu'au travers des missions Sentinelle… Mais, malgré les conditions d'éligibilité exigées, ce dispositif impactera directement toute la filière technique !

Pour nous, il n'est pas question de justifier cette idée par des arguments de « volumétrie » ou de « métiers en tension », il y a juste dans ce projet une inversion de la hiérarchie des normes, dont **FO** ne peut accepter ni le fond ni la forme.
Cette vraie fausse bonne idée répondra-t-elle aux impératifs de compétences techniques dont les employeurs du MINARM ont besoin ?

FO, le syndicalisme libre, indépendant et déterminé !

Paris, le 17 janvier 2023

FO DÉFENSE

Fédération Syndicaliste FO de la Défense des Industries de l'Armement et des secteurs assimilés
46 rue des Petites Écuries • 75010 Paris • Tél. 01 42 46 00 05 • Fax 01 42 46 19 75
www.fodefense.com